RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES YVELINES
VILLE DE LIMAY 78520

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE N° 007-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Limay, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame EL HAJOUI Rachida, Vice-Présidente, Monsieur NEDJAR Djamel, Président du CCAS étant empêché.

Présents : Madame EL HAJOUI Rachida, Madame MACKOWIAK Ghyslaine, Monsieur RUBANY Jean-Marc, Monsieur MAILLARD François, Madame LE LEPVRIER Emily, Madame DARMOCHOD Yolande, Madame LE PORT Michèle, Madame PELTIER Claudine, Madame SCHEYDER Mireille.

Excusés : Monsieur NEDJAR Djamel, Monsieur DADDA Mohamed, Madame GOMEZ Elisabeth, Madame DA SILVA Alisson, Monsieur JEGOU Serge, Madame SINDAYIGAYA Marguerite.

Objet : Affectation provisoire des résultats de l'exercice 2024

Les membres du Conseil d'Administration sont informés que l'affectation provisoire des résultats de l'exercice 2024, les résultats de clôture des sections d'exploitation et d'investissement du Centre Communal d'Action Sociale sont en adéquation parfaite avec ceux du comptable public. L'affectation deviendra définitive après le vote du compte administratif 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Entendu l'exposé sur l'affection des résultats,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à 8 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION »,

➤ D'affecter provisoirement les résultats du Compte Administratif 2024 comme suit :

Hôtel de Ville
5, avenue du Président Wilson • 78520 Limay
Tél. 01 34 97 27 27 • Fax 01 34 97 27 34
Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire à l'adresse ci-dessus, en rappelant les références du service

RESULTAT D'EXECUTION 2024 DU BUDGET C.C.A.S.
(Extrait du compte de gestion)

BUDGET CCAS	Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement : Exercice 2024	Résultats de l'exercice 2024	Résultats de clôture de l'exercice 2024
Investissement	213 525.76 €	213 525.76 €	12 698.38 €	226 224.14 €
Fonctionnement	- 23 476.04 €	- 23 476.04 €	13 578.65 €	- 9 897.39 €

✓ **Affectation provisoire des résultats du compte administratif 2024 au Budget CCAS 2025 :**

- Recettes d'investissement
c/001 – résultat antérieur reporté 226 224.14 €

- Dépenses de fonctionnement
c/002 – résultat antérieur reporté - 9 897.39 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, les jours, mois et ans susdits et ont signé les membres présents.

Le Président,

Djamel NEDJAR.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès du CCAS, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Affiché le : 14/04/2025

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :	Délibération sur l'affectation des résultats de l'exercice 2024
Date de transmission de l'acte :	14/04/2025
Date de réception de l'accusé de réception :	14/04/2025
Numéro de l'acte :	DELIB007-2025 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte :	078-267801025-20250409-DELIB007-2025-DE
Date de décision :	09/04/2025
Acte transmis par :	Corinne LELONG
Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	7. Finances locales 7.1. Decisions budgetaires